

CYCL'@NET

JANVIER 2024 // **N° 78**

PRINCIPALES DÉCISIONS ET INFORMATIONS DE LA RÉUNION DES 19 ET 20 JANVIER 2024 DU COMITÉ DIRECTEUR

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand
CS 80045
94207 Ivry-sur-Seine Cedex

Tél. : 01 56 20 88 88

info@ffvelo.fr

www.ffvelo.fr - www.veloenfrance.fr

Reconnue d'utilité publique depuis le 30/10/1978
Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28/06/1991
Agréée du ministère des Sports depuis le 30/11/1964

Délégation par l'État pour l'activité « Cyclotourisme » depuis le 04/04/2006

1 COMMUNICATION

Lors de cette réunion, le Comité directeur fédéral a pris la décision reconduire une campagne de promotion nationale d'envergure pour faire connaître la Fédération et les grands événements. Plusieurs canaux de communication sont envisagés sur les réseaux sociaux et des supports nouveaux avec l'aide d'influenceurs pour augmenter notre portée et notre visibilité. Les différentes possibilités sont actuellement à l'étude et devraient être finalisées au cours du premier trimestre en tenant compte, pour chaque opération, du public visé et du message.

2 RÉUNION DU 16 MARS AVEC LES STRUCTURES

Une réunion avec l'ensemble des structures de la Fédération et les membres du Comité directeur fédéral est programmée le samedi 16 mars, au sein de l'Auberge de Jeunesse Yves Robert, Paris XVIII^e. L'ordre du jour, sous réserves de compléments, abordera le fonctionnement de nos structures dans un contexte de renouvellement des conseils d'administration, la campagne ANS, les sources de financements des clubs et des CoDep, et les avantages d'être licencié à la Fédération. Un temps d'échanges entre les CoDep et les Coreg et le comité directeur fédéral est également prévu.

3 ENSEMBLE À VÉLO

Le comité régional Île-de-France ainsi que les huit comités départementaux prennent en charge l'accueil de l'ensemble des participants, ainsi que l'organisation d'un pique-nique géant le dimanche 2 juin, à la Cipale (vélodrome Jacques Anquetil). Les bénévoles du CoReg Île-de-France et ses CoDep franciliens bénéficieront d'un remboursement de frais de déplacement et de repas sur les bases des plafonds fixés par la Fédération et sur présentation de factures. Les frais liés au stationnement pourront être pris en charge sur présentation de justificatifs. Il est cependant vivement conseillé pour les bénévoles qui le peuvent d'opter pour l'abandon de frais.

4 MANIFESTATIONS

- La concentration prévue à l'Ascension à Argenton-sur-Creuse cette année a reçu un accord de principe dans l'attente d'un complément de dossier pour attribution du label fédéral.
- L'organisation d'une concentration pascalienne en Périgord, par le comité départemental de cyclotourisme de la Dordogne, prévue pour Pâques 2025 à Ribérac, est repoussée à une date ultérieure.

5 CAMPAGNE ANS

La note de cadrage des subventions ANS a été présentée et validée : elle reprend les principaux objectifs du projet sportif fédéral :

Objectif 1 - Le développement de la pratique.

Objectif 2 - La promotion du Sport-Santé.

Objectif 3 - Le développement de l'éthique et de la citoyenneté.

Le « Savoir rouler à vélo » et le para-vélo seront désormais deux actions éligibles au niveau des clubs. Le lancement de la campagne est programmé courant février 2023 via « le Compte asso ». Une newsletter spécifique sera envoyée à toutes les structures début février, l'ensemble de la procédure et les documents seront disponibles sur l'Intranet fédéral.

Un webinaire d'information sur la campagne 2024 avec diffusion de la note de cadrage est programmé le 8 février, et son lancement est prévu le 26 février et la clôture, le 29 mars. Le traitement des dossiers se fait en région avec une évaluation et proposition des sommes aux clubs et au CoDep par le CoReg.

Le principe de l'attribution d'une enveloppe par région est acté. La commission nationale subventions ANS sera chargée, suite à l'instruction menée en amont par les comités régionaux et la Fédération, de valider les dossiers et de faire les propositions d'attribution des subventions à l'Agence nationale du sport.

La commission nationale est composée de :

- la présidente de la Fédération,
- la secrétaire générale,
- le trésorier,
- le président de la commission Structures,
- la Directrice technique nationale.

L'ensemble des comités régionaux y seront associés lors d'une réunion en visio-conférence et ou en présentiel, **prévue le 23 mai.**

Le retour des propositions devra être fait à l'ANS, **pour le 31 mai.**

Pour cette campagne 2024, 70 % de l'enveloppe seront dédiés à une campagne classique qui suit le même schéma que la campagne 2023. 30 % sont dédiés à un appel à projets sur des thématiques ciblées où seront sélectionnés les meilleurs projets. Au sein d'un même dossier, il sera possible de déposer une action pour l'appel à projets et une à deux actions sur le modèle classique.

6 CYCLOMONTAGNARDES

Le calendrier 2025 des Cyclomontagnardes a été validé : deux organisations, les Vosges et les Pyrénées audoises auront lieu le même week-end, les 5 et 6 juillet en raison d'utilisation des hébergements scolaires. Une nouvelle Cyclomontagnarde, celle du Haut-Bugey dans le Jura (39) a été labellisée.

Les nouveaux tarifs ont été validés : soit 25 € pour un licencié de la Fédération et 40 € pour un non licencié.

7 BCN-BPF

Dans le département du Tarn (81), le Comité directeur fédéral valide le remplacement du site BPF de Pampelonne, par le petit village de Tanus, suivant la proposition du comité départemental. Tanus, situé au nord du département du Tarn, est un petit village rempli de charme, qui a la particularité d'avoir deux viaducs dont un ferroviaire datant de 1902 et le deuxième autoroutier mis en service à l'été 2000. À proximité se trouve, la chapelle des Planques, qui peut se visiter et la pittoresque vallée du Viaur.

8 ACTION SPORT SANTE AU SEIN DES CLUBS

Le Comité directeur fédéral propose à l'ensemble des clubs de la Fédération de mener une action Sport-Santé, « cause nationale du sport », en complément des actions en cours d'accueil dans les clubs. Cela concerne un public de débutants voulant découvrir le vélo. L'idée est de proposer quelque chose de facile à mettre en place sur deux heures, au cours du samedi ou dimanche après-midi (choix de la période restant libre) avec un message simple « Les clubs cyclotouristes vous accueillent pour une heure de vélo chaque semaine ». Les séances sont à programmer sur la période de mi-mars à juin (reconductible en automne) et peuvent prendre la forme de :

- d'un samedi ou le dimanche sur une durée de 2 h maxi,
- un accueil, un regroupement quelques consignes de route,
- proposition d'un parcours pour une heure facile et tranquille,
- encadrement par deux personnes du club,
- retour, pot ou goûter selon les horaires.

9 LICENCES VIP

Depuis de nombreuses années, le club des « Amis de la FFCT » regroupe des licences accordées à diverses des personnalités institutionnelles et politiques (ministres, députés). Cela permet de faire parvenir régulièrement des informations relatives à nos activités (revue *Cyclotourisme*) et nos préoccupations. Nous poursuivons en 2024 l'action entamée sur la saison 2023 qui avait donné lieu à une trentaine de licences.

